

ORDRE DU JOUR DE L'AGE DU 19 AVRIL 2012 :

Messieurs les actionnaires de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire pour le jeudi 19 avril 2012 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise, Les Berges du Lac, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Augmentation du capital social.*
- 2. Modification de l'article 6 des statuts.*
- 3. Pouvoirs à donner.*

PROJET DE RESOLUTIONS

A SOUMETTRE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire, décide d'augmenter le capital social, d'un montant de 1 120 000 dinars, par prélèvement sur le compte «report à nouveau».

Cette augmentation donnera lieu à l'émission de 1 120 000 Actions nouvelles gratuites à raison d'une nouvelle pour 24 anciennes.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale extraordinaire, décide de fixer la date du 1^{er} Janvier 2011 pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital Social est fixé à la somme de 28 000 000 Dinars divisé en 28 000 000 actions de 1 dinars chacune entièrement libérées.»

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale extraordinaire donne pouvoir au Président-Directeur Général pour effectuer toutes les formalités relatives à la réalisation de la présente augmentation de capital.

CINQUIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés aux porteurs pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.